



Centre d'Information sur les
Renseignements
et le Terrorisme
au Centre d'Etudes Spéciales (CES)

Nouvelles du conflit israélo-palestinien

17-24 juin 2008

Calme dans la bande de Gaza...



Ismail Haniya joue au cerf-volant sur une plage de Gaza (Site Internet Palestine-info, 24 juin 2008).

...mais pas à Sderot



Maison directement atteinte par un tir de roquette (Hamutal Ben-Shitrit, www.sderotmedia.com, 24 juin 2008).

Aperçu général

- Le 24 juin à 16h, le Jihad Islamique Palestinien a tiré trois roquettes sur Sderot, **violant l'accord de trêve des combats. Premier test** de la trêve, cet incident illustre le besoin pour le Hamas de faire appliquer l'accord par les autres organisations terroristes palestiniennes opérant dans la bande de Gaza. Mahmoud al-Zahar, qui a participé aux contacts ayant mené à l'accord, a déclaré que le Hamas ne s'opposerait pas directement aux autres organisations terroristes, mais que les groupes violant la trêve seraient traités par des autorités légales. L'empressement du Hamas à faire appliquer la trêve est désormais à l'essai.
- En **Judée-Samarie** (non incluse dans la trêve), les attaques terroristes et les opérations de contre-terrorisme des forces de sécurité israéliennes se poursuivent. Au cours de la semaine, trois randonneurs ont été blessés dans une fusillade au Nord-

Ouest de Ramallah. D'autre part, les forces de sécurité israéliennes ont tué un membre du JIP et le terroriste armé qui l'accompagnait lors d'une opération de contre-terrorisme à Naplouse. Des responsables du JIP ont déclaré qu'ils riposteraient à la mort de leurs membres, et ont tiré des roquettes sur Sderot, **bien que la Judée-Samarie ne soit pas concernée par la trêve.**

Evénements importants

Bande de Gaza

■ La trêve qui est entrée en vigueur le 19 juin a été **violée par les Palestiniens** après cinq jours de calme. À 16h le 24 juin, trois salves de roquettes ont été identifiées dans et autour de Sderot, et deux femmes ont dû être traitées pour choc. Le JIP a revendiqué la responsabilité de l'attaque, selon nous en réponse à la mort de ses membres à Naplouse (Voir ci-dessous), **bien que la Judée-Samarie ne soit pas incluse dans l'accord.** De même vers minuit le 24 juin, un obus de mortier a été tiré en territoire israélien, s'abattant sur un terrain vague, sans faire de dégât. Aucune organisation n'a revendiqué cette attaque.



Secours en route pour Sderot
(Hamutal Ben-Shitrit, www.sderotmedia.com,
24 juin 2008)



Maison de Sderot endommagée par un tir de roquette
(Hamutal Ben-Shitrit, www.sderotmedia.com, 24 juin 2008)

■ Deux jours après l'entrée en vigueur de la trêve, plusieurs tirs de roquettes et d'obus de mortier ont visé les centres urbains du Néguev occidental : 35 roquettes et 9 obus de mortier ont été tirés entre le 17 et 19 juin.

Judée-Samarie

Fusillade près de Neveh Tsuf, au Nord-Ouest de Ramallah

■ Le 20 juin, cinq résidents de Kiryat Arba qui effectuaient une excursion à Wadi Zarka (au Nord-Ouest de Ramallah) ont été l'objet de tirs de la part de deux terroristes. Trois des randonneurs ont été blessés, dont un gravement. Une fois à l'abri, ils ont alerté les secours, qui sont arrivés en trente minutes. Tsahal a effectué des fouilles dans le secteur, mais les terroristes n'ont pas été repérés (Ynet, 20 juin 2008). Les Brigades des Martyrs Al-Aqsa du Fatah ont revendiqué la responsabilité de ces tirs (Agence de presse Ma'an, 20 juin 2008).



Les civils blessés dans l'attaque évacués vers l'hôpital de Tel Hashomer (Yossi Yempel, ZAKA, 20 juin 2008).

■ La fusillade s'est produite au lendemain de l'entrée en vigueur de la trêve dans la bande de Gaza; la Judée-Samarie n'étant pas concernée. Il s'agit là d'un nouvel exemple d'une fusillade visant des randonneurs israéliens en Judée-Samarie : le 28 décembre 2007, deux soldats de Tsahal en permission, Ahikam Amihai et David Rubin, tous deux résidents de Kiryat Arba, avaient été tués alors qu'ils faisaient une randonnée à Nahal Telem près de Hébron.

Opérations de contre-terrorisme

Bande de Gaza

■ Depuis l'entrée en vigueur de la trêve (le 19 juin à 6h), les forces de sécurité israéliennes se sont **abstenues** d'effectuer des activités contreterroristes dans la bande de Gaza.

■ Le 23 juin, les médias palestiniens ont prétendu qu'un fermier âgé a été grièvement blessé par des tirs de Tsahal à Beit Lahia, au Nord de la bande de Gaza (Agence de presse Wafa, Site Internet PalMedia, 23 juin 2008). Tsahal enquête à ce sujet.

Judée-Samarie

■ Au cours d'une opération des forces de sécurité israéliennes dans le quartier de Rafidia à Naplouse le 23 juin, **Tareq Juma'a Ahmed Abu Ghali**, 25 ans, a été tué alors qu'il résistait à son arrestation. Résident de Jenine, il était un membre important du **Jihad Islamique Palestinien**.



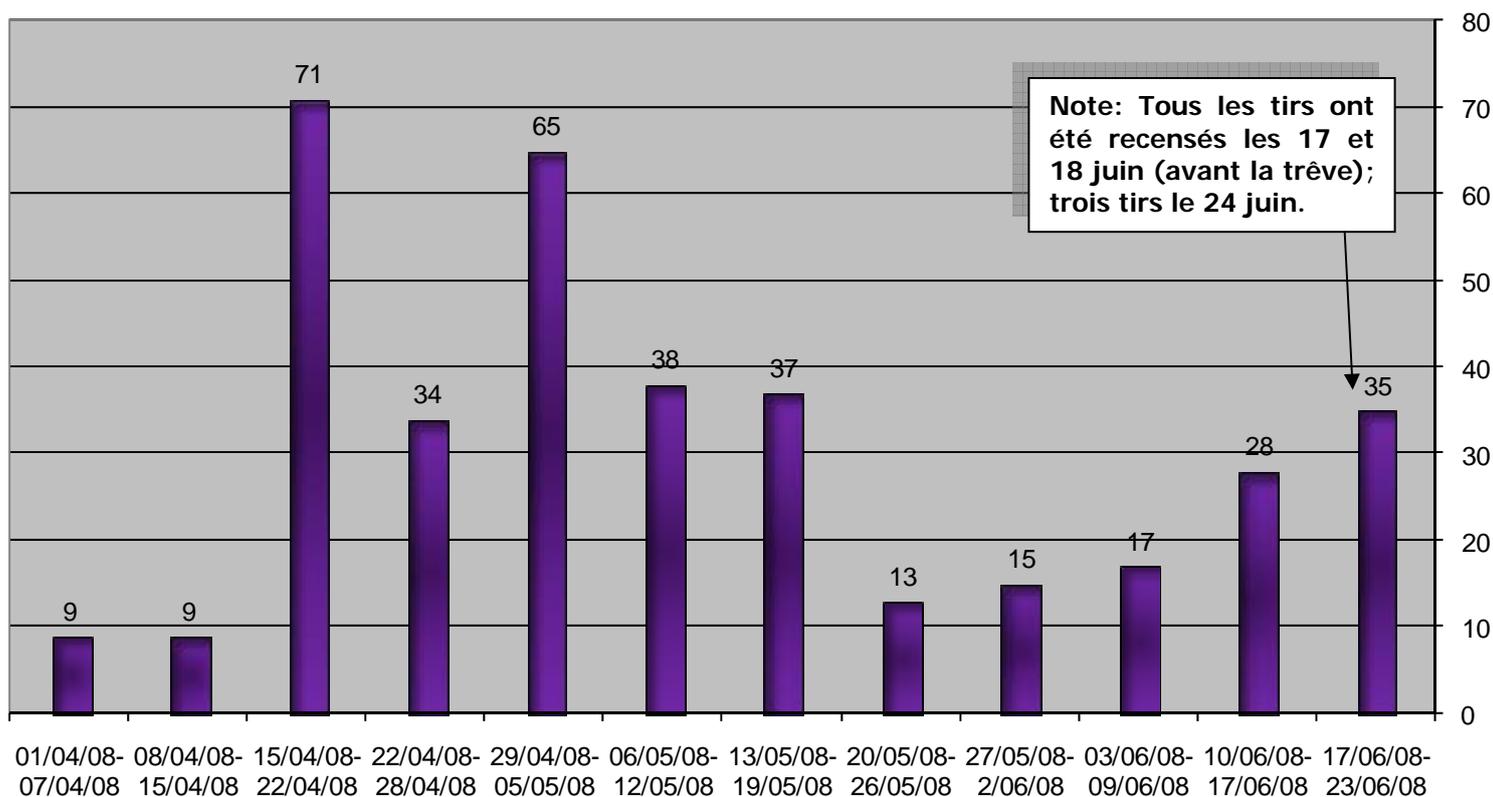
Fusil et chargeur trouvés dans la maison de Tareq Abu Ghali (Porte-parole de Tsahal, 24 juin 2008)

■ En Janvier 2008, Tareq Abu Ghali a commandé une cellule terroriste qui fomentait un attentat à la voiture piégée, finalement déjoué par les forces de sécurité israéliennes. Il a aussi fabriqué des explosifs et des engins piégés, a dirigé des groupuscules terroristes dans le secteur de Jenine et a recruté des auteurs d'attentat suicide. Il projetait également de réaliser une attaque dans un futur proche (Porte-parole de Tsahal, 24 juin 2008).

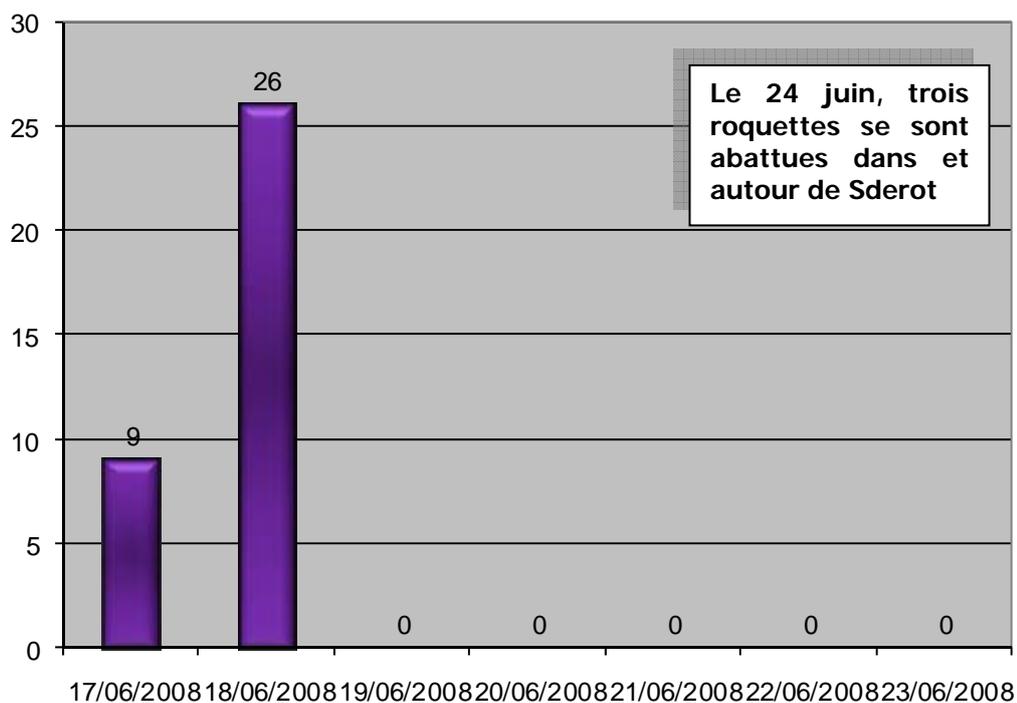
■ Une grande quantité d'armes a été trouvée dans sa maison, incluant des engins explosifs, un fusil Kalachnikov, des munitions et de l'équipement militaire (Site Internet du porte-parole de Tsahal, 24 juin 2008). Un autre terroriste armé qui se cachait dans l'appartement a également été tué lors d'échanges de tirs avec les forces de Tsahal (Ynet, 24 juin 2008). Les Palestiniens ont déclaré que le second individu abattu était un étudiant à l'Université Al-Najah de Naplouse, et que les deux hommes n'étaient pas armés (Sites Internet Pal-Press et PalMedia, 24 juin 2008).

■ **Le Jihad Islamique Palestinien a déclaré que la mort de ses membres ne resterait pas sans "représailles douloureuses"** et a ajouté que "la résistance" (cf., les terroristes) ayant adopté une position unifiée au sujet de la trêve allait désormais prendre position quant aux événements de Cisjordanie (Site Internet Nidaa al-Quds, 24 juin 2008). Le porte-parole du JIP **Abu Hamza** a déclaré que l'organisation riposterait immédiatement à chaque "violation israélienne" de l'accord (Site Internet Qudsnet, 24 juin 2008). **Des porte-parole du Hamas** ont affirmé que "la résistance" en Cisjordanie avait le droit de riposter aux opérations de Tsahal, mais ont souligné que l'organisation était toujours soumise à la trêve et appelait les parties concernées à faire pression sur Israël pour l'empêcher d'agir en Judée-Samarie (Site Internet Palestine-info, 24 juin 2008).

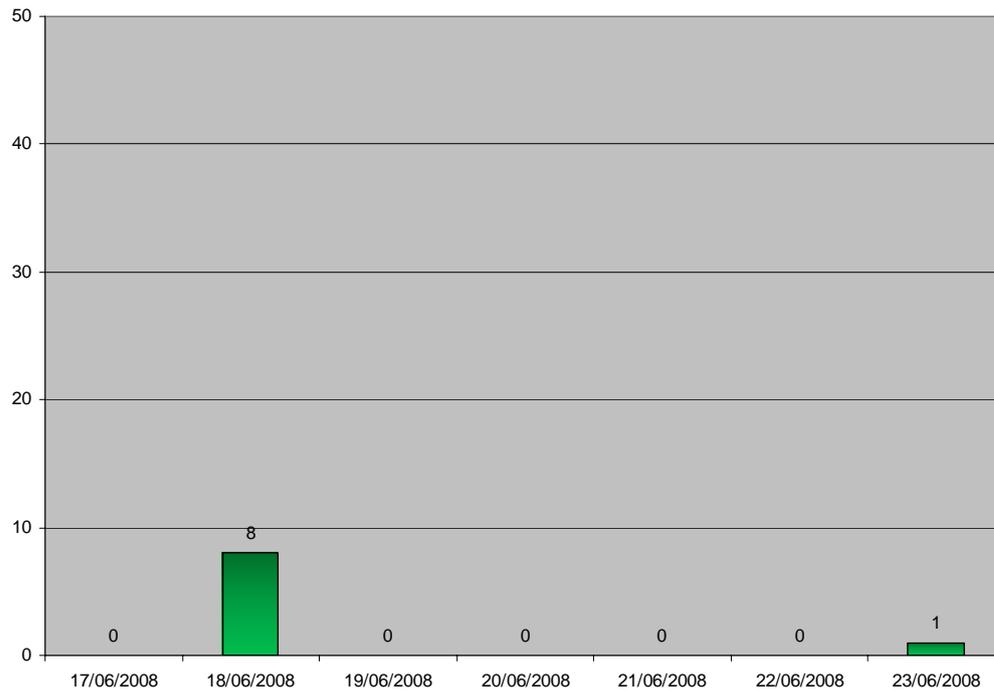
Répartition hebdomadaire des tirs de roquettes



Répartition quotidienne des tirs de roquettes



Répartition quotidienne des tirs d'obus de mortier



La trêve des combats, situation sur le terrain le 24 juin 2008 à 16h¹



Trêve à Sderot: enfants jouant au basketball dans la cour fortifiée de leur école (Photo: Zeev Tractman)



Trêve à Sderot: enfants jouant au parc (Noam Badin, www.sderotmedia.com, 23 juin 2008).

¹ A ce sujet voir notre article du 22 juin 2008 intitulé "Application de la trêve des combats (exact au 22 juin à 16h)," à l'adresse http://www.terrorism-info.org.il/malam_multimedia/fr_n/pdf/lull_220608f.pdf



Trêve à Sderot: mères et enfants jouant au parc
(Noam Badin, www.sderotmedia.com, 23 juin 2008).

Reprise des contacts

■ Le 24 juin, le Premier ministre israélien Ehud Olmert a rencontré le Président égyptien Hosni Moubarak à Sharm el-Sheikh. "Un membre de l'entourage du Premier ministre" cité par la presse a déclaré qu'Israël avait reçu la promesse que le terminal de Rafah ne rouvrirait pas avant que la question de Gilad Shalit ne soit réglée. Le responsable a précisé que la question de la contrebande d'armes du Sinaï vers la bande de Gaza avait été discutée en détails, et a ajouté que les Egyptiens avaient promis de tout faire pour y mettre fin. La visite a été qualifiée de "positive" et les Egyptiens ont semblé enclins à garantir la suite de la trêve (Roni Sofer, Ynet, 24 juin 2008).

■ Ofer Dekel, le représentant du Premier ministre pour les questions des Israéliens détenus en otages, est attendu en Egypte le 26 juin et devrait rencontrer Omar Suleiman, le chef des renseignements égyptiens, afin de renouveler les négociations sur la libération de Gilad Shalit. En plus des intermédiaires égyptiens, des représentants du Hamas devraient également participer aux discussions du Caire.

Les terminaux de la bande de Gaza

■ Après plusieurs jours de calme (jusqu'aux tirs de roquettes le 24 juin), Israël a ouvert les terminaux afin de permettre d'une part, la livraison de produits alimentaires, de carburant ainsi que de diverses autres matières premières nécessaires à la reprise de l'activité économique dans la bande de Gaza et, d'autre part, afin de permettre le passage des Gazaouites ayant des problèmes médicaux. En parallèle, la police palestinienne a déployé ses forces près des terminaux afin de faciliter le passage des marchandises dans la bande de Gaza (BBC, 22 juin 2008).

■ Ci-dessous la situation aux terminaux de la bande de Gaza, depuis le dimanche 22 juin:

- **Le terminal de Sufa:** Une moyenne de 80 camions transportant des provisions, notamment des produits alimentaires et médicaux, entrent dans la bande de Gaza quotidiennement.



Des camions transportant des marchandises dans la bande de Gaza attendent au terminal de Sufa (Amir Cohen, Reuters, 19 juin 2008)

- **Le terminal de Nahal Oz :** Le carburant est livré quotidiennement par le terminal, soit plus ou moins la même quantité que celle livrée avant la fermeture du terminal, en conformité avec les décisions de la Cour suprême israélienne.
- **Le terminal d'Erez :** Une moyenne de 40 Gazaouites devant subir des soins médicaux franchissent quotidiennement le point de passage.
- **Le terminal de Karni :** Une moyenne de 80 camions livrent quotidiennement des céréales et du fourrage.
- **Le terminal de Rafah :** L'Egypte a permis à une seule occasion le passage de plusieurs centaines de Gazaouites bloqués depuis quatre mois côté égyptien (Site Internet Filastin al-'An, 18 juin 2008).

■ Des porte-parole du Hamas se sont contredits quant au statut des livraisons par les terminaux. Les porte-parole du **Ministère de l'Intérieur** ont déclaré que les arrivages entrants n'étaient que de 10 % plus importants que d'habitude. De son côté, le porte-parole du Hamas **Sami Abu Zuhri** a déclaré qu'Israël avait livré une quantité double de marchandises dans la bande de Gaza, mais qu'il était néanmoins toujours trop tôt pour déterminer si Israël a rempli ses obligations conformément à la trêve (Site Internet PalMedia, 22 juin 2008). Le Premier ministre **Ismail Haniya** a affirmé qu'il était impossible de juger si Israël respectait les termes de l'accord, et a ajouté que le Hamas faisait quotidiennement des rapports à l'Egypte sur la mise en œuvre de l'accord par Israël (Site Internet PalMedia, 23 juin 2008).

Cliquer ici pour voir la situation aux terminaux

http://www.terrorism-info.org.il/malam_multimedia/English/english/html/sufa.htm (Roi Idan, www.sderotmedia.com)

La libération de Gilad Shalit

■ Le 23 juin, la Cour suprême israélienne a rejeté la requête déposée par les parents du soldat israélien détenu en otage Gilad Shalit. Cependant, les juges ont noté que le Cabinet devait délibérer une nouvelle fois sur sa libération, puisque selon la réclamation de la famille, les membres du Cabinet ont été induits en erreur au sujet du lien entre l'accord sur la trêve et la réouverture des terminaux, et la libération du soldat. L'avocat de la famille Shalit a déclaré que malgré le rejet de la requête, des progrès importants avaient été réalisés dans la lutte pour la libération de Gilad (Haaretz, 24 juin 2008).

■ Ayant appris la nouvelle de la requête de la famille Shalit à la Cour suprême, le Hamas a déclaré que **tout retard dans l'application des dispositions de l'accord sur la trêve obligerait le Hamas à ne plus s'y considérer comme astreint** (Site Internet Palestine-info, 24 juin 2008). Le porte-parole du gouvernement du Hamas **Taher al-Nunu** a déclaré que le Hamas n'était pas du tout intéressé par les décisions de la Cour suprême israélienne, mais par le respect des engagements d'Israël [aux conditions de la] trêve (BBC, 22 juin 2008). Un porte-parole des Comités de résistance populaire (la faction Kamal Nirab) a fait appel au père de Gilad Shalit, affirmant que c'était la trêve qui permettrait de réaliser des progrès et non pas des requêtes déposées à la Cour suprême. Il lui a également conseillé de faire pression sur le gouvernement israélien afin qu'il accède aux demandes du Hamas et conclue l'accord (Agence de presse Ramattan, 22 juin 2008).

■ D'autre part, des sources du Hamas ont continué d'affirmer que la question de Gilad Shalit ne fait pas partie de l'accord sur la trêve, et ont précisé qu'il ne sera libéré qu'en échange de la libération de prisonniers palestiniens. **Mahmoud al-Zahar** a déclaré que le Hamas n'avait pas l'intention de céder au sujet de la libération de prisonniers en échange de Gilad Shalit (Al-Risala, 23 juin 2008).

Application de la trêve par les organisations terroristes

■ Les roquettes et les obus de mortier tirés sur Sderot illustrent l'importance de faire appliquer la trêve par le JIP et les autres organisations terroristes. Selon nous, le Hamas, qui contrôle la bande de Gaza, souhaite clairement empêcher que la trêve ne soit torpillée par des groupes comme le JIP ou les autres organisations terroristes. D'autre part, le Hamas ne veut pas être accusé (comme cela a déjà été le cas) d'agir contre la "résistance" et de servir les intérêts israéliens.²

■ **Mahmoud al-Zahar** a fait référence à la trêve dans un discours prononcé à l'occasion d'une réunion à Rafah (Voir ci-dessous). Il a déclaré que le 20 juin, trois individus avaient tenté de violer la trêve en tirant un obus de mortier [sur le kibboutz] Nahal Oz. Il a ajouté qu'ils avaient démenti avoir tiré l'engin et qu'il avait été décidé que **"toute personne agissant en-dehors du cadre du consensus national se verrait ôter sa protection organisationnelle et serait traitée par la loi."** Il a précisé qu'il n'incombe pas au Hamas de récolter les armes des autres organisations et d'arrêter leurs membres, mais que conformément au consensus, il ne serait autorisé à personne de torpiller les bénéfices acquis par les Palestiniens. La bonne foi du Hamas quant à l'application de la trêve a **été éprouvée** par les tirs de roquettes le 24 juin.

Contrebande d'armes dans la bande de Gaza

■ Avant son départ pour l'Egypte, Ehud Olmert a déclaré au quotidien Al-Sharq Al-Awsat que si la contrebande d'armes dans la bande de Gaza se poursuivait, Israël serait forcé de reprendre ses activités militaires (Al-Sharq Al-Awsat, 24 juin 2008). D'autre part, Mahmoud al-Zahar a affirmé que pendant les négociations, Israël avait déclaré vouloir que le Hamas soit chargé du contrôle de la frontière et mette un terme à la contrebande d'armes, mais a ajouté que l'organisation ne s'était engagée à rien (Télévision Al-Aqsa, 23 juin 2008).

Réactions à l'accord sur la trêve

La trêve vue par Mahmoud al-Zahar

■ Mahmoud al-Zahar, haute personnalité du Hamas impliquée dans la formulation de l'accord sur la trêve, a prononcé un discours à l'occasion d'une réunion politique du bureau

² **Nabil Amru**, le représentant de l'OLP au Caire, a déclaré au journal Al-Hayat que la trêve avait fait du Hamas "un collaborateur sécuritaire d'Israël." Il a ajouté que durant les négociations avec Israël, le Hamas avait renoncé à 90 % de ses demandes (Al-Hayat Al-Jadeeda, 23 juin 2008).

d'information du Hamas dans le secteur de Rafah. Le thème du discours était "**l'avenir de la trêve face aux nouvelles circonstances.**"

- Ci-dessous les points principaux de son discours (Télévision Al-Aqsa, 24 juin 2008) :
 - **La différence entre trêve (tahadiya) et cessez-le-feu (hudna) :** selon al-Zahar, le terme "hudna" se réfère à une période plus longue et a des engagements plus importants qu'une trêve. Il a qualifié la trêve de tentative de gérer le conflit avec Israël afin d'arriver à des objectifs.
 - **Les objectifs de la trêve :** Les objectifs principaux sont la fin "de tout type d'agression israélienne et la levée du blocus." "La rue palestinienne," qui a payé un prix élevé pendant les combats, ne permettra à Israël aucune autre option que la trêve, et Israël est conscient que toute action militaire dans la bande de Gaza ne servira pas ses intérêts.
 - **L'importance d'ouvrir les terminaux:** Le Hamas a demandé la clarification de deux questions fondamentales, à savoir la durée entre la fin des combats et l'ouverture des terminaux, et les matières autorisées dans la bande de Gaza une fois les terminaux ouverts. Une fois l'affaire clarifiée, le Hamas a accepté l'accord.
 - **La façon dont les organisations violant l'accord de trêve seront traitées:** Le Hamas n'affrontera pas directement les organisations, qui seront traitées par les autorités légales.³
 - **La libération de Gilad Shalit :** Il sera libéré dans le cadre d'un échange de prisonniers. Israël devra revoir sa décision de ne pas libérer de terroristes ayant du sang sur les mains et mettre un terme à toutes les manœuvres politiques et légales qu'il utilise pour torpiller l'échange de prisonniers. Si ceux-ci ne sont pas libérés, le Hamas a "beaucoup d'autres options."
 - **L'influence de l'accalmie sur les Palestiniens :** Les Palestiniens dans la bande de Gaza et ceux de Cisjordanie se sentent victorieux et cela augmente leur foi dans le Hamas. La trêve mènera à des relations améliorées entre le Hamas et l'Égypte, et permettra à la destruction causée par Israël d'être réparée. Cependant, en principe, le Hamas continuera sa lutte pour "chaque centimètre de la Palestine" et n'abandonnera pas "la résistance" (c'est-à-dire, le terrorisme).
 - **L'influence de la trêve sur Israël :** Israël ("les forces d'occupation") a accepté la trêve à cause "de la résistance" [le terrorisme]. Les autres facteurs ayant influencé Israël sont sa situation politique interne et l'échec du blocus. La trêve devrait créer de nouveaux rapports politiques « tendus » en Israël suite à la victoire du Hamas.

³ Le Hamas contrôle le mécanisme d'application de la loi dans la bande de Gaza, au centre duquel figure sa Force Exécutive. **Ainsi, dans les faits, le Hamas devrait faire appliquer la trêve** par les autres organisations terroristes, même s'il n'admet pas formellement que c'est le cas. L'importance de l'application de la trêve par le Hamas a été illustrée par les tirs de roquettes sur Sderot.

- **Défis à venir** : Les Palestiniens peuvent s'attendre à "de nombreuses batailles," y compris le combat pour l'ouverture du terminal de Rafah, le combat pour garder les terminaux ouverts et la bataille sur les négociations quant à la libération des prisonniers palestiniens.

Réactions des résidents de la bande de Gaza

- Les Gazaouites ont réagi à la trêve de manière mitigée. Face au manque de confiance envers Israël et aux doutes quant à la viabilité de la trêve, ils ont exprimé l'espoir qu'elle mène à la levée du blocus et à l'amélioration de la qualité de vie.
- Les premiers signes d'accalmie s'expriment notamment par les rapports sur une baisse des prix des matières premières et du carburant au marché noir, et par la ruée massive sur les plages, les parcs publics et les marchés. Certains des Gazaouites vivant à l'Est de Khan Yunis, zone de tensions avec Israël, ont commencé à rentrer chez eux. Le nombre d'interventions publiques du Premier ministre du Hamas Ismail Haniya a considérablement augmenté, et il a été vu à la plage ainsi que jouant au football, apparemment calme et détendu (Agence de presse Ma'an, 19 juin 2008).
- Les médias palestiniens ont accordé une large couverture aux implications positives de la trêve, citant des remarques optimistes faites par les Gazaouites. Cependant, il n'y a quasiment aucun changement de la propagande du Hamas et des **émissions d'incitation à la haine anti-israélienne**, notamment des chants et des émissions courtes diffusés dans les divers programmes de télévision.



Gazaouites à la mer (Site Internet Palestine-info, 24 juin 2008)

Scène interne palestinienne

Contacts entre le Fatah et le Hamas

■ Selon des reportages dans les médias palestiniens et arabes, la trêve devrait permettre la reprise du dialogue entre le Hamas et le Fatah (et Abu Mazen) sous les auspices égyptiens ou arabes. Dans l'une de ses nombreuses interviews, Abu Mazen a énuméré ses conditions pour une reprise des négociations avec le Hamas : le retour de la bande de Gaza sous l'autorité de l'AP, l'obéissance à l'AP et la tenue d'élections légales (Al-Jarida, 19 juin 2008). Le Hamas, de son côté, s'est déclaré enclin à reprendre les négociations, mais sans conditions préalables. En conséquence le fossé qui sépare les deux côtés demeure.

■ Avec la mise en application de la trêve, une tentative a été faite pour promouvoir des pourparlers entre le Fatah et le Hamas. Sous l'impulsion d'Abu Mazen et dirigée par Hiqmat Ziyad, une délégation de membres importants du Fatah s'est rendue dans la bande de Gaza entre le 17 et 19 juin, où ils ont rencontré des personnalités-clés. Cependant, une réunion qui devait avoir lieu le 19 juin entre les membres de la délégation du Fatah et les responsables du Hamas dirigés par Ismail Haniya a été repoussée, après qu'Haniya ait insisté pour que la rencontre ait lieu dans son bureau (Site Internet Qudsnet, 21 juin 2008).

■ Sur le terrain, les hostilités entre le Fatah et le Hamas se font toujours sentir. Les forces de sécurité du Hamas continuent d'arrêter des activistes du Fatah dans la bande de Gaza, et les forces de sécurité du Fatah interpellent continuellement des membres du Hamas en Judée-Samarie.

■ Par ailleurs, la guerre de propagande du Hamas bat son plein :

- **Le Dr Yunis al-Astal** a écrit un article dans le quotidien Al-Risala du Hamas à l'occasion du premier anniversaire de la prise de contrôle par le Hamas de la bande de Gaza, dans lequel il a averti que les activistes du Fatah seraient visés s'ils "reprenaient leurs vieilles habitudes." Il a ajouté que la prise de contrôle du Hamas était "une punition nécessaire" pour ceux qui avaient collaboré avec Israël (Al-Risala, 19 juin 2008).

- **Salah al-Ta'amri**, membre du conseil révolutionnaire du Fatah, a déclaré que le Hamas devait s'excuser auprès des Palestiniens de la bande de Gaza pour la destruction de leurs maisons et la mort de leurs fils tués par "les invasions et les bombardements." Il a ajouté que le Hamas avait tout fait pour s'assurer que les initiatives politiques d'Abu Mazen échouent, et a maintenant annoncé une accalmie sans rien recevoir en échange, "ce qui signifie que les fils des Palestiniens sont tombés en vain... et que l'accalmie n'est

pas la victoire politique présentée par le Hamas, parce qu'il n'a rien fait pour le simple civil" (Agence de presse Ma'an, 19 juin 2008).